

En Direct
avec les
**Conseillers Départementaux
Communistes et Républicains
Front de gauche de Seine-Maritime**

18 novembre 2016

Version de synthèse

Les élus du groupe au Département :

- **Hubert WULFRANC**, Conseiller départemental du canton de Saint Etienne du Rouvray, Maire de Saint Etienne du Rouvray, Président du groupe
- **Séverine BOTTE**, Conseillère départementale du canton de Saint Etienne du Rouvray
- **Sophie HERVÉ**, Conseillère départementale du canton du Havre III
- **Jean Paul LECOQ**, Conseiller départemental du canton du Havre III, Maire de Gonfreville l'Orcher

Pas de grand débat de politique départementale pour débiter la séance du Conseil, le 16 novembre dernier, en raison de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2017, mais pour autant, plusieurs débats de fond sous l'impulsion des élus communistes et républicains du Front de Gauche...

Sur la manière dont la majorité de Droite, en raison de sa vision phobique de la dette, rogne pour 50 millions sur les différentes politiques départementales, et notamment celles en faveur de l'Education, pour rembourser les banques plus vite que la musique... Sur le budget d'investissements « *historiquement bas* » au détriment des besoins de nos territoires, de leurs habitants, et de l'indispensable soutien à l'emploi en ces temps de crise... Sur le développement durable dont le plan d'action départemental est loin de répondre aux enjeux... Ou encore sur le projet de réorganisation territoriale de l'action sociale en Seine-Maritime suscitant bien des réserves et inquiétudes.

Les élus départementaux ont d'ailleurs été accueillis par les personnels des UTAS/CMS ayant répondu à l'appel de la CGT, de FO et de SUD pour protester contre la manière « *brutale* » dont ce projet qu'ils qualifient de « *véritable plan social* » se met en place. « *Au pas de charge !* » comme Sophie Hervé l'a souligné en séance, après avoir rencontré avec Jean-Paul Lecoq et au nom du groupe les 150 agents rassemblés devant les grilles fermées de l'Hôtel du Département.

Seules délibérations consensuelles dans ce tumulte, le soutien du Département à Haïti et le rapport sur la situation de la collectivité départementale en matière d'égalité Femmes-Hommes. Deux sujets sur lesquels, Hubert Wulfranc et Séverine Botte ont cependant appelé « *à aller plus loin* ».

Rapport sur la situation de la collectivité en matière d'égalité Femmes-Hommes

En écho au bilan de la collectivité départementale en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, Séverine Botte, pour le groupe communiste et républicain du Front de Gauche, a d'abord insisté sur deux volets « *que le rapport ne traite pas* » : la lutte contre le viol et contre la prostitution : « *Cela passe par une véritable impulsion politique, par l'éducation, l'augmentation des sanctions, le recrutement de professionnels et la communication...* ».

Poursuivant sur l'IVG, elle s'est étonnée de « *certaines termes employés dans le rapport ou oubliés* », et d'illustrer : « *La présentation synthétique de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, est dans son point relatif à l'IVG, lacunaire. Il est indiqué que la loi vise à « protéger le droit des femmes à s'informer à l'IVG ». Or, elle réaffirme également plus fortement qu'auparavant le droit d'accéder à une IVG. Le code de la Santé Publique ne fait plus état de la nécessité pour une femme enceinte d'être placée dans une situation de détresse, mais tout simplement de ne pas vouloir poursuivre sa grossesse* ».

**Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions
des élus communistes et républicains du Front de Gauche au Département sur leur blog :
« departement.elus76.com »**

Plus inquiétant encore, le rapport indique que « *la collectivité soutient les centres de planification des naissances* ». Or Séverine Botte a rappelé que « *ce terme est régulièrement utilisé dans le champ religieux dans une optique de dénonciation des pratiques contraceptives ainsi que du recours à l'IVG* ».

Concernant l'égalité professionnelle au sein des services départementaux, Séverine Botte s'est réjouie « *des chiffres supérieurs à la moyenne des départements* ». Néanmoins, elle a estimé que « **ce bilan doit encourager à persévérer dans le sens du mieux disant social, et à faire mieux encore sur certains points à améliorer** ». Et de citer notamment « *le développement des structures d'accueil des enfants, le soutien aux congés parentaux, l'augmentation des places en crèches, les aides financières pour la garde d'enfants ou encore le développement du réseau d'assistantes maternelles... Autant d'éléments sur lesquels le Département peut agir directement* ».

Le débat fut surtout marqué par une opposition entre élus de Droite et élus PS sur la définition du « *féminisme* » et sur la recherche en paternité des avancées majeures constatées dans ce domaine... En revanche, aucune réponse aux propositions avancées par les élus communistes et républicains du Front de Gauche, ni aucune autre piste concrète pour faire avancer plus encore les choses...

Rapport 2016 sur la situation du Département en matière de développement durable

Le rapport-bilan consacré aux politiques de soutien au développement durable fut l'occasion pour Jean-Paul Lecoq de tempérer le satisfecit que s'est auto-adressée la majorité départementale : « *Si tout le monde s'accorde aujourd'hui pour mettre en valeur les initiatives de développement durable, la différence se fait souvent en fonction de la capacité à investir dans cette voie. Et sous cet angle, notre Département n'apparaît pas le plus ambitieux ; les logiques comptables ayant souvent raison des bonnes idées !* ».

Et c'est bien, ici encore, les priorités de la Droite qui sont pointées du doigt par les élus du groupe : « **La planète comme notre environnement vaut mieux que les banques. Arrêtons par conséquent de consacrer des dizaines de millions d'euros au désendettement accéléré, et plaçons plutôt cet argent pour augmenter l'exemplarité écologique de la Seine-Maritime. C'est bien là que réside le meilleur héritage à construire pour les futures générations !** ».

Joignant exhaustivement les exemples et propositions à ses constats, Jean-Paul Lecoq a alors dressé un véritable contre-bilan à partir du « **Kit énergie distribué qu'à 227 foyers... La prime départementale de sortie de précarité énergétique qui n'a aidé que 404 logements... La précarité énergétique qui devrait être un axe fondamental de la politique publique du Département... La stimulation de l'économie sociale et solidaire qui est très importante mais absente de ce rapport... La politique de soutien à l'économie de proximité qui n'est pas ambitieuse non plus... La politique de soutien à l'agriculture qui n'est presque pas développée dans le document... La politique « Zéro Phyto », embryonnaire... Le nettoyage des cours d'eau qui n'est pas proposé à sa juste valeur avec seulement 10 personnes en insertion pour nettoyer les berges de Seine... Ou encore le conseil en énergie partagée qui n'a concerné que 58 communes depuis 2011.**

En revanche, il a souligné que « *le travail sur la commande publique, véritable levier, est une très bonne chose. Elle peut donner du sens à chaque euro dépensé en orientant la commande vers des entreprises respectueuses des hommes et de l'environnement. Le Département semble s'être positivement engagé dans cette voie, ce qui est une très bonne chose* ».

Jean-Paul Lecoq a par ailleurs une nouvelle fois profité de cette délibération pour dénoncer la fermeture de l'usine Lafarge de Saint-Vigor-d'Ymonville : « *Une aberration sociale, économique et écologique émanant de cette multinationale, mais contre laquelle, à part les élus communistes, aucun ici sur les bancs de cette assemblée n'a bougé* ».

En réponse, Denis Merville, pour la majorité, a rappelé « *le cadre contraint des finances départementales et de la loi NOTRe sur les compétences des collectivités* ». Mais il a cependant rejoint le constat dressé par Jean-Paul Lecoq, rappelant ses propres démarches et mettant en cause l'absence d'intervention de l'Etat.

Jean-Paul Lecoq en a convenu, rappelant tout de même que « **si tous ceux qui soutiennent le gouvernement et tous ceux qui soutiennent la Région ici étaient intervenus, l'usine aurait été sauvagée !** ».

Jean-Paul Lecoq a repris la parole en fin de débat pour appeler les élus départementaux à saisir leurs parlementaires afin qu'ils ne votent pas la ratification des traités commerciaux de libre échange, le CETA avec le Canada prochainement : « *Traités particulièrement nocifs pour le développement durable et la démocratie* ».

Soutien exceptionnel à Haïti

En réaction au soutien du Département apporté à Haïti suite au récent cyclone, Hubert Wulfranc a tenu à se réjouir de cette intervention impulsée par François Guégan, ancien Conseiller départemental communiste. Pour Hubert Wulfranc, celle-ci « **est un devoir de la France dont la responsabilité historique dans la situation actuelle de chaos institutionnel et politique de ce pays est éclatante** ».

Rappelant que la Seine-Maritime était intervenue après le tremblement de terre de 2010 dans des opérations d'aide d'urgence puis de reconstruction, il a souligné que « *les efforts financiers consentis par notre collectivité concernaient essentiellement des biens immatériels et ne sont donc pas vains aujourd'hui malgré l'évènement récent* ». Se félicitant de ce « *devoir de suite que nous adoptons aujourd'hui* », Hubert Wulfranc a préconisé « *que nous puissions envisager lors d'une prochaine séance de prolonger ce partenariat avec Haïti* ». Le rapport a été adopté à l'unanimité.

Rapport d'orientations budgétaires pour 2017

Exercice obligatoire, les orientations budgétaires ont fait l'objet d'un long rapport détaillé et documenté lu par le Vice-Président Merville qui s'est lancé dans un réquisitoire contre le bilan des gouvernements Hollande : « *Résultats économiques médiocres* » où « *seules la Lettonie et l'Italie font pire* », déficit public au-dessus des critères définis par l'Europe, augmentation de la pauvreté, du chômage, asphyxie des collectivités locales... Tout cela aboutissant à un constat inquiétant et incertain sur la situation budgétaire du Département.

Un débat budgétaire qui, sans surprise, a trop souvent tourné à une partie de ping-pong entre les groupes socialiste et de Droite sur la responsabilité des difficultés financières actuelles. Mais un débat qui s'est également arrêté sur la question du maintien des bacs de Seine et de leur gratuité. Occasion pour le Président Martin de rappeler son engagement à maintenir les bacs « *mais pas à n'importe quel prix* ».

Le débat budgétaire fut ensuite capté, à l'initiative de Sophie Hervé, pour parler des suites de la décision de fermeture « sans aucune concertation préalable » du collège Guy-Môquet au Havre-Caucrauville. Se faisant l'écho « *du sentiment d'injustice et de colère* » dans le quartier, elle a plaidé pour que cette décision soit annulée : « *Plus cette décision est connue, plus elle apparaît aux yeux de tous comme arbitraire. Injuste. Et dangereuse pour l'avenir des enfants ! Alors ils disent non, non à la fermeture de leur collège... Je vous demande donc de les écouter... ! Nous vous demandons, Monsieur le Président, de revenir sur votre décision de fermer le collège Guy-Môquet avant le futur vote du budget* ».

Sébastien Tasserie, pour la majorité de Droite, a justifié de nouveau cette fermeture comme une évidence au regard des chiffres de fréquentation, rappelant que la ville du Havre travaillait aussi sur un projet de reconversion ». Hubert Wulfranc a alors saisi l'occasion pour rappeler que « **le préalable à toute fermeture est une discussion autour d'un projet alternatif. Ce n'est pas le cas ici, ni du côté de la Ville du Havre ni du côté du Département. Là vous fermez d'abord et après on verra bien... Ce n'est pas acceptable, ce n'est pas recevable** ». Concluant : « *Vous avez pris une décision d'opportunité comptable un point c'est tout !* ».

La Droite a maintenu sa décision, le débat revenant ensuite sur les enjeux du budget 2017. Un débat qui a fini en queue de poisson puisque, au détour d'une formule qui se voulait un trait d'esprit, en l'occurrence raté, du Vice-Président Lemonnier, le groupe socialiste a quitté l'hémicycle et par la même occasion la fin de séance.

Nouvelle politique de contractualisation avec les intercommunalités : Les Contrats Territoriaux de Développement

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) obligeant les départements et régions à modifier le cadre de leurs partenariats, un nouveau dispositif, les Contrats Territoriaux de Développement, était présenté devant le Conseil départemental par la Vice-Présidente Blandine Lefebvre.

C'est Jean-Paul Lecoq, pour le groupe communiste et républicain du Front de Gauche, qui a analysé ce dispositif en commençant par dénoncer son cadre : « *Comme nous le craignons et comme nous l'avions anticipé, la loi NOTRe est venue complexifier ce qu'elle était censée simplifier en matière d'organisation territoriale. Pas étonnant puisque l'absence de concertation qui a accompagné le processus de cette loi, couplée à sa visée purement comptable, se heurte à la réalité des territoires, au vécu local* ».

Conséquences détaillées par Jean-Paul Lecoq : « *les Départements ont résisté et ont été sauvés, du même coup on a ajouté une couche au fameux mille-feuille, avec les Métropoles ! Quant à l'exclusivité des compétences, la réalité c'est que les partenariats entre collectivités et les financements croisés demeurent plus que nécessaires pour compenser le désengagement de l'Etat qui met en péril la cohésion territoriale* ».

Le groupe a cependant souscrit « *aux attendus des Contrats Territoriaux de Développement* », sauf qu'il y voit « *une contradiction avec le fait d'afficher une volonté arithmétique de limiter à un seul le nombre de contrats de territoire pouvant être conclu par le Département sur un même territoire* ». Conclusion : « *Au-delà de ces intentions, nous resterons vigilants sur le montant des crédits mobilisés par le Département et la Région à travers ces contrats, notant la volonté de renforcer l'investissement public en Seine-Maritime, au profit de l'emploi local. Renforcer, j'ai bien lu, pas diminuer...* ».

Or, comme Jean-Paul Lecoq l'a souligné « **les orientations budgétaires du Département maintiennent un niveau d'investissement historiquement bas. On ne peut pas dire que les actes ont prochainement rendez-vous avec l'ambition des mots...** ».

Le groupe communiste et républicain du Front de Gauche s'est abstenu sur cette délibération. Le groupe socialiste n'était plus là. La délibération a été adoptée par la Droite et le groupe des indépendants.

Réorganisation territoriale de l'action sociale en Seine-Maritime

Les orientations de la majorité de Droite pour l'organisation de l'action sociale en Seine-Maritime, contestées par les organisations syndicales mobilisées devant l'entrée de l'Hôtel du Département, ont fait l'objet d'une présentation succincte par la Vice-Présidente Agnès Firmin-Le Bodo, attendue au tournant par Sophie Hervé au nom du groupe : « *Ce rapport d'orientation nous est communiqué 5 mois après son engagement. Pourtant, au regard de son contenu pour le moins synthétique, ces orientations auraient pu et dû nous être présentées avant d'être engagées. Ce rapport aurait surtout dû s'appuyer sur un véritable diagnostic, un état des lieux détaillé de l'action sociale conduite en Seine-Maritime, avec ses forces, ses faiblesses, ses besoins. Or, rien de tout cela, quelques lignes, des phrases qui résonnent comme des slogans et des objectifs bien peu étayés* ».

Résultat « *il suscite visiblement beaucoup d'émotion, pas mal de craintes, des vrais interrogations parmi les personnels concernés et leurs représentants. Or vous semblez sourds à ces réactions, comme si vous saviez d'entrée ce à quoi vous vouliez aboutir, sans le dire...* ». Avant de s'interroger : « **Mais que craignez-vous ? Qu'avez-vous à masquer ? Peut-être tout simplement que vous n'avez pas les moyens de votre politique** et qu'il convient dès lors de faire appel à la communication, aux belles formules et titres évocateurs pour masquer des insuffisances ».

Sophie Hervé est ensuite revenue sur la situation sociale : « *Toutes les études sont d'accord pour dire que la pauvreté et la précarité gagnent sans cesse du terrain, les richesses aussi d'ailleurs mais cela va souvent avec. Et, alors même que la compétence sociale est la mission assignée prioritairement aux départements, votre projet se contente de modifier la répartition de la charge de travail entre les équipes existantes, de mutualiser, c'est à la mode pour masquer les économies. Aucun renforcement des moyens. Sans parler de cette logique, toujours la même d'ailleurs, qui consiste chez vous à réduire pour augmenter, à éloigner pour rapprocher... Vous êtes les champions des contre-sens !* » ; « **Toute réorganisation de l'action sociale qui passe à côté d'un renforcement des moyens est un leurre** ».

En conclusion, le groupe estimant que « *ce projet n'étant visiblement pas mure, poursuivre sa mise en œuvre dans de telles conditions serait lourd de conséquence* », Sophie Hervé a demandé de « *reporter ce projet de réorganisation le temps nécessaire pour qu'un réel diagnostic soit communiqué et pour que le dialogue social puisse contribuer à l'émergence d'un projet partagé avec les agents et cadres de l'action sociale* ».

Le Président Martin s'est engagé « *à un accompagnement adapté* » des personnels de l'action sociale. Par contre, aucune confirmation de moyens supplémentaires pour répondre à des besoins supplémentaires. Il a maintenu le rapport, en l'état. Le vote de principe demandé par Sophie Hervé a également été rejeté, aucune obligation légale n'étant prévue dans ce domaine de compétence de l'exécutif.

Prochaine Séance : le lundi 5 décembre et le mardi 6 décembre 2016

Retrouvez l'ensemble des interventions des élus communistes et Républicains :
sur le site de l'ADECRCR 76
www.elus76.com
sur le blog des conseillers départementaux communistes et républicains / front de gauche
<http://departement.elus76.com>

Ou
Demandez-les au groupe communiste du Conseil Départemental

Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez vous auprès de : sebastien.giard@seinemaritime.fr
ou au 02.35.62.99.80

Pour ne plus recevoir, désinscrivez vous auprès de :
sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour contacter le Groupe Communiste et républicain, Front de Gauche :

☎ 02.35.62.99.80

✉ hubert.wulfranc@seinemaritime.fr